



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/581  
28 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

Cinquantième session  
Point 61 de l'ordre du jour

### RÉDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

#### Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Rajab SUKAYRI (Jordanie)

1. La question intitulée "Réduction des budgets militaires" a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquantième session de l'Assemblée générale conformément à sa résolution 49/66 du 15 décembre 1994.
2. À sa 3e séance plénière, le 22 septembre 1995, l'Assemblée générale a décidé, sur recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 2e séance, le 12 octobre 1995, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale, dont l'examen lui avait été confié, à savoir les points 57 à 78, 80 et 81 de l'ordre du jour. Ce débat a eu lieu de la 3e à la 11e séance, du 16 au 20 et les 25 et 26 octobre 1995 (voir A/C.1/50/PV.3 à 11). Un débat structuré consacré à des questions spécifiques dans le cadre de l'approche thématique adoptée s'est tenu du 30 octobre au 3 novembre. Les projets de résolution pertinents ont été examinés de la 13e à la 17e séance, du 6 au 9 novembre, et les décisions à leur sujet ont été prises de la 18e à la 29e séance, les 10, 13 à 17, 20 et 21 novembre (voir A/C.1/50/PV.18 à 29).
4. Pour l'examen du point 61, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général contenant des données normalisées sur les dépenses militaires communiquées par les États (A/50/277 et Add.1).
5. La Commission n'a pas pris de décision au sujet du point 61 de l'ordre du jour.

-----